

Emplacement camping

LA RESERVATION

Après avoir effectué une demande de pré-réservation, la réservation est acceptée lorsque le contrat signé par le client a été retourné dans les **10 jours** suivant son expédition, accompagné de l'acompte demandé.

Elle devient définitive seulement après notre accord et l'envoi d'une confirmation par courrier.

La durée minimum de réservation est de 7 jours.

Le signataire du présent contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.

Chaque contrat est personnel et ne peut être rétrocedé sans l'accord de la direction.

Arrivées et départs :

Le jour de l'arrivée, le client devra se présenter au bureau d'accueil muni de la confirmation de réservation.

Les arrivées sont effectuées à partir de 12 h 00. (**notre bureau d'accueil est fermé de 12 h 30 à 15 h 00**)

En cas de retard, la réservation sera maintenue durant 24 h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai et sans réponse du client, la réservation sera annulée sans aucun remboursement et son emplacement redeviendra disponible.

Les emplacements doivent être libérés avant 12 h 00 le jour du départ.

LES EMPLACEMENTS

Les emplacements sont réservés au fur et à mesure des demandes, des critères de choix, et attribués selon les disponibilités.

Chaque emplacement peut accueillir 6 campeurs maximum (enfants et bébés compris).

Les emplacements sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous-loués sans l'accord de la direction.

Si le nombre de campeurs est différent à l'arrivée ou durant le séjour de celui initialement prévu, le responsable de l'emplacement devra en informer la direction et régler le supplément en fin de séjour.

MODALITES DE REGLEMENT

Pour la réservation, un acompte de **140,00 € + 20,00 €** de frais de réservation + le coût de l'assurance annulation (facultative) devront nous être retournés avec le contrat de réservation.

Le versement intégral du solde du séjour devra être payé impérativement 30 jours avant l'arrivée au camping.

La facture définitive sera remise en fin de séjour.

Toute réservation survenant 30 jours avant l'arrivée, implique le paiement de la totalité du séjour au moment du retour du contrat.

Si le client dispose de bons de vacances ou des documents administratifs à remplir, il devra les déposer à l'accueil la veille de son départ.

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de non-paiement du solde dans les délais.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

- Chèques libellés à l'ordre de Idéal Camping
- Chèques vacances (**remplir la zone titulaire en précisant vos coordonnées sans détacher les talons supérieurs**)
- Cartes bancaires (carte bleue, visa, mastercard)

Lors du paiement du solde de votre séjour, veuillez préciser le nom de la réservation ainsi que la référence client.

ANNULATION

L'annulation doit être effectuée par lettre recommandée.

Dans tous les cas, l'acompte et les frais de réservation resteront acquis au camping.

Si l'annulation a lieu entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du versement intégral du solde du séjour seront conservés.

Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du solde restera conservée.

ASSURANCE ANNULATION (facultative)

Elle doit être souscrite et réglée au moment de la réservation. Son montant s'ajoute à celui de l'acompte et des frais de réservation, et ne sera en aucun cas restitué. **Elle s'élève à 2,00 € par nuit.**

Les conditions d'annulation figurent au verso de ce document.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'entrée du camping est équipée d'un système de contrôle d'accès pour l'entrée et la sortie des véhicules. A votre arrivée, il vous sera remis une carte d'accès pour le franchissement des barrières avec votre véhicule et accéder à votre emplacement de 8 h 00 à 22 h 30. **Une caution de 20 € vous sera ainsi demandée par chèque ou en espèces.**

D'autre part, il vous sera remis, pour la durée du séjour, un bracelet permanent (un par campeur) dont le port est obligatoire pour l'accès au Parc Aquatique. Seuls les slips de bain et les boxers sont autorisés. (les caleçons sont interdits)

Nos amis les chiens ne sont pas admis.

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil :

Du 07/05 au 01/09 : 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

Du 02/09 au 15/09 : 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 %.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable entraînera naturellement la modification du prix TTC.

La Taxe de séjour est incluse dans les tarifs.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping ainsi que celui du Parc Aquatique.